



- **BETTERAVE** : Nette évolution des maladies du feuillage.
- **MAÏS** : Peu de pucerons, captures de pyrale en baisse

METEOROLOGIE

Prévisions météo

Alternance de ciel couvert accompagné de quelques pluies et de belles éclaircies.
Une dégradation orageuse est possible en début de semaine prochaine.
Les températures sont comprises entre 15 et 25 °C.
Vent modéré à assez fort avec rafales.



BETTERAVES

L'épisode pluvieux de la semaine dernière a favorisé l'installation des maladies du feuillage, tous les départements des Hauts de France sont maintenant concernés.

Ravageurs

Petite reprise d'activité pour les **noctuelles défoliatrices**, 2 parcelles sur 17 parcelles renseignées ont dépassé le seuil de nuisibilité

Seuil de nuisibilité : 50% de plantes avec des morsures récentes, la présence de déjections et de chenille

La présence de **teignes** est signalée, 4 parcelles sur les 12 observées, présentent des dégâts mais bien en dessous du seuil de nuisibilité (10% de plantes touchées avec au moins une chenille)

Ce parasite est surtout présent les étés secs en parcelles séchantes, historiquement en Picardie (départements de l'Aisne et de l'Oise). Les feuilles du cœur noircissent et il se développe des amas pulvérulents noirs, les chenilles très agiles se situent au niveau du collet ou dans le bas des pétioles.

Les morsures constituent une porte d'entrée pour l'installation d'un champignon « Rhizopus » responsable d'une pourriture molle de la racine. Lors d'épisodes caniculaires, les dégâts sont très importants.



Chenille de teigne - ITB



Rhizopus - ITB

Betteraves montées

Quelles soient de l'année ou adventices (sauvages), il convient de les arracher avant que les graines ne se forment en prenant soin de casser la hampe florale. Dès que les graines sont formées il convient de sortir du champ toutes betteraves montées.



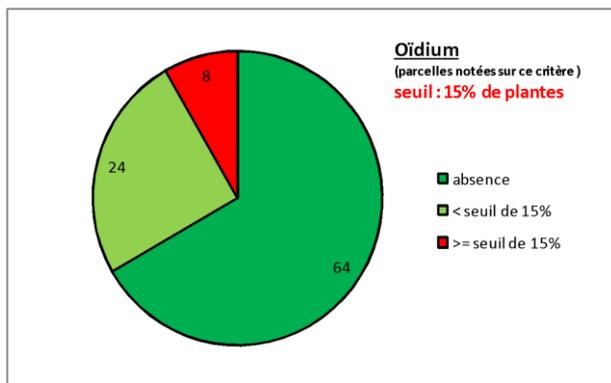
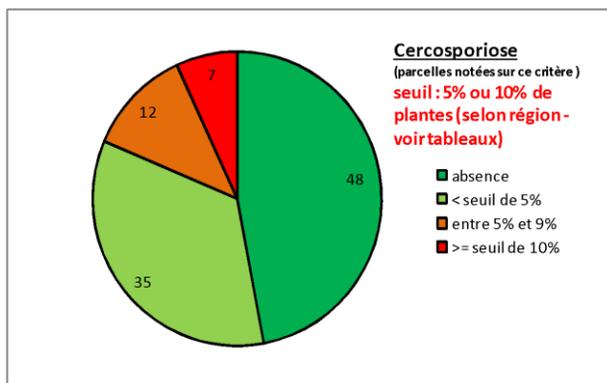
BS montée - C. Gazet

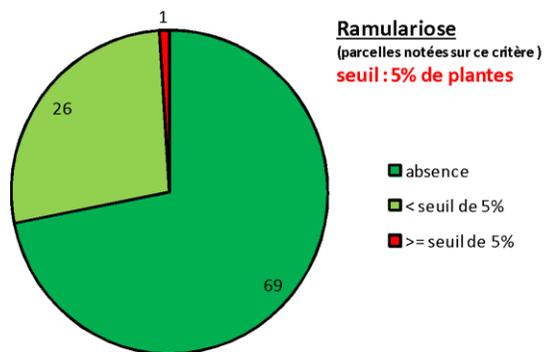
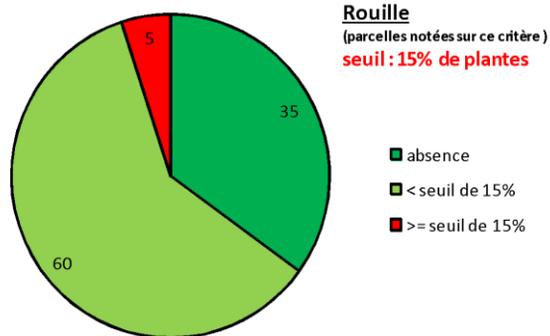
Resobet-Fongi

Sur le secteur côtier, c'est surtout l'oïdium et la rouille qui s'installent. Pour les autres secteurs bien que les deux maladies soient également présentes, c'est la cercosporiose qui prédomine.

Le développement des maladies est très variable en fonction de la pluviométrie reçue.

Sur les 91 parcelles observées cette semaine, 26 ont atteint un seuil de nuisibilité.





Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium	toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	toutes régions	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	20 %	25 %	
	autres régions	20 %		
Ramulariose	toutes régions	20 %	25 %	

Suivi des maladies Hauts-de-France

59/62 et parcelles 80 bordure maritime (seuil cerco 10%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	
59	Banteux	Ternoveo	BAMBOU	■	0	■	0	■	0	■	0	
59	Cappelle en Pevele	Desprez	FD DROP	■	0	■	1	■	12	■	0	
59	Cappelle la grande	Agriculteur	ACAQA	■	0	■	8	■	8	■	0	
59	Crève-cœur sur Escaut	CA	BEETLE	■	0	■	0	■	0	■	0	
59	Cuvillers	TEREOS	MILLENNIA KWS	■	0	■	0	■	5	■	2	
59	Déhéries	Agricultrice	ANNABELLA KWS	■	0	■	0	■	1	■	0	
59	Fournes en Weppes	La Flandre	BEETLE	■	0	■	15	■	4	■	0	
59	Faumont	TEREOS	TISSERIN	■	0	■	0	■	4	■	0	
59	Houdain les Bavay	Agriculteur	BALZANE	■	0	■	0	■	2	■	2	
59	Les Moères	Agricultrice	CELCIUS	■	0	■	0	■	10	■	0	
59	Lesdain	ITB	CHLOEUA KWS	■	0	■	0	■	1	■	0	
59	Marly	CA	FD DROP	■	0	■	0	■	5	■	0	
59	Marquillies	Agriculteur+CA	BEETLE	■	T1	■	T1	■	T1	■	T1	18-juil.
59	Roeux	CA	CRIQUET	■	0	■	0	■	5	■	0	
59	Rumilly-en-cambresis	Agriculteur	BALZANE	■	0	■	0	■	0	■	0	
59	Staple	Ternoveo	FORTISSIMA KWS	■	nc	■	nc	■	nc	■	nc	
62	Aix en Issart	CA+Ets Carré	VULCANIA KWS	■	0	■	0	■	5	■	1	

62	Auchel	CA	TISSERIN		0		0		12		0
62	Bihucourt	SES/VDH	CHLOEJA KWS		6		0		2		2
62	Campagne les Hesdins	TEREOS	CRICQUET		0		0		0		0
62	Enguinegatte	TEREOS	BARENTS		0		18		10		0
62	Epinoy	ITB	ACAQA		1		0		0		0
62	Fremicourt	SETAB	ACAQA		1		0		2		0
62	Fresnoy	Unéal+ITB	VULCANIA KWS		0		0		0		0
62	Frévin Capelle	BASF	PAPILLON		0		0		0		0
62	Gouy sous Bellone	Ets Carré	BEETLE		0		0		0		0
62	Leulinghem	TEREOS	LIBELLULE		4		0		8		0
62	Monchiet	Agriculteur	TISSERIN		0		0		0		0
62	Nempont St Firmin	TEREOS	TISSERIN		7		0		2		0
62	Ourton	Agriculteur+Dow	CRICQUET		0		0		0		0
62	Oye Plage	SES/VDH	BEETLE		0		0		17		0
62	Rely	TEREOS	CHLOEJA KWS		3		2		5		2
62	Ruisseauville	TEREOS	TISSERIN		6		0		6		0
62	Saint Josse	TEREOS	LIBELLULE		0		0		0		0
62	Tilloy les Mofflaines	EPL Tilloy	CHLOEJA KWS		0		0		3		0
62	Tincques	TEREOS	BEETLE		0		1		4		0
62	Vimy Chloelia	ITB	CHLOEJA KWS		0		0		13		0
62	Vimy Landon	ITB	LANDON		0		0		10		0
62	Vitry en Artois	Agriculteur	RIPAILLE		0		0		0		2
62	Wissant	La Flandre+BAYER	CELCIUS		3		0		5		0
80	Candhy	TEREOS	BALZANE		0		0		0		0
80	Brailly Cornehotte	TEREOS	CHLOEJA KWS		0		3		3		1
80	Martainville	ITB 80	BEETLE		0		5		3		0
80	Martainville	ITB 80	VULCANIA KWS		0		0		0		0
80	Moyenneville	CA 80	ORIGAN		nc		nc		nc		nc
80	Ponthoile	SRAL	STANLEY		0		2		4		1

Département de la Somme (seuil 5%)

Départ.	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.
80	Famechon	SES-VDH	BEETLE		1		18		0		0
80	Saisseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		4		9		0		1
80	Belleuse	CA 80	RIPAILLE		5		1		0		0
80	Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY		NC		NC		NC		NC
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEETLE		NC		NC		NC		NC
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS		2		0		0		0
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE		7		0		6		0
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		0		0		2		0
80	Ovillers La Boiselle	Florimond Desprez	TISSERIN		0		1		13		4
80	Chuignoles	Phyteurop	BARENTS		4		0		2		0
80	Herleville	CA 80	MILLENIA KWS		0		0		0		0
80	Berny en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS		1		0		3		0
80	Marcheipot	BASF	CELCIUS		15		2		3		0
80	Licourt	ITB 80	Acacia		2		0		0		0
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEETLE		6		2		1		0
80	Villers Faucon	CERENA	MILLENIA KWS		0		0		0		0
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS		3		4		11		1

Département de l'Aisne (seuil cerco 5%)

Dépt	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		10		0		6		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		1		5		7		1
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		2		4		6		1
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENIA KWS		5		0		0		0
02	LA FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		5		0		1		0
02	LE HERIE LA VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS		12		16		4		0
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		15		0		0		4
02	MAISSEMY	F.DESPRESZ	TISSERIN		0		0		5		0
02	NEUVILLETTE	CETA DE SAINT QUENTIN	MILLENIA KWS		12		0		2		6
02	NIZY-LE-COMTE	SVI CETA HTSSOMME	BEETLE		1		0		0		0
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS		2		21		0		1
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA	T1		T1		T1		T1	T1
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		4		0		2		2
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		13		0		2		0
02	REGNY	CERENA	CRICQUET		3		0		0		0
02	TOULIS-ET-ATTENCOURT	ITB02	ACACIA		6		5		8		2
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		3		0		0		0
02	PROVISEUX ET PLESNOY	ITB02	ACACIA		4		17		3		0

Départements Oise et Val d'Oise (seuil cerco 5%)

Départ;	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
				Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	Tolérance	24-juil.	
60	Barbery	CA 60	BAMBOU		NC		NC		NC		NC	
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRICQUET		3		0		5		0	
60	Belleuse	CA 60	RIPAILLE		NC		NC		NC		NC	
60	Bulles	ITB	CHLOELIA kws		2		3		4		0	
60	Catillon-Fumechon	SESVdH	ECUREUIL		NC		NC		NC		NC	
60	Choisy la Victoire	Téréos Chev.	MILLENIA kws		T1		T1		T1		T1	13-juil.
60	Cires les Mello	ITB	CHLOELIA kws		4		3		8		0	
60	Esquennoy	agriculteur	CRICQUET		0		0		3		0	
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE		4		6		12		0	
60	Fitz-James	LEGTA	LIBELLULE		5		0		0		0	
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENIA kws		7		0		0		2	
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS		0		10		8		0	
60	Morlincourt	CA 60	CELCIUS		4		0		0		0	
60	Rouvillers	ITB	ACACIA		2		30		12		0	
60	Serans	SRAL	CELCIUS	T1		T1		T1		T1	Réalisé	
60	Uilly St Georges	CA 60	RIPAILLE		7		0		0		0	
60	Verberie	ITB	CHLOELIA kws		2		2		4		0	
60	Verberie	ITB60	LANDON		4		1		8		0	
95	Nesles la Vallée	CA 95	BARENTS		30		0		7		1	
95	Attainville	CA 95	TISSERIN		13		0		27		1	
95	Villeron	fredon île de Fr	FORTISSIMA kws		T1		T1		T1		T1	Réalisé

Stades : de 16 feuilles à Floraison femelle + 15 jours.

16 parcelles de maïs ont été observées.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ? (rappel)

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte.

La date de la floraison femelle est un premier indicateur de la précocité de la parcelle. Attention, 2017 est une année précoce. Reportez-vous à l'article diffusé dans le BSV N° 28 de la semaine dernière.



Floraison femelle (C. GAZET, CA59 60).

Pyrale :

Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, 15 pièges pyrale ont été relevés :

- ✓ 7 pièges sont absents de captures ;
- ✓ 7 pièges ont capturé entre 1 et 10 papillons ;
- ✓ 1 piège enregistre 15 captures de papillons.

Pucerons :

Deux espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation :

- *Metopolophium dirrhodum* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 5 parcelles;
- *Sitobion avenae* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 5 parcelles;
- *Rhopalosiphum padi* n'est pas signalé.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque décrits dans les bulletins précédents.

Analyse de risque :

A la floraison, c'est surtout le puceron "noir", le *Rhopalosiphum padi* qui est à surveiller. Le seuil de nuisibilité est de 1 panicule sur 2 colonisée, à partir de la "floraison mâle". Ce seuil est très rarement atteint dans la région. Les auxiliaires, très actifs actuellement, participent notamment à leur régulation.



Hyménoptère parasite des pucerons (C. GAZET, CA59-62)

Suivi des pontes :

Très peu de pontes observées cette semaine sauf deux observations :

- ✓ à Boussicourt (80), 1% de pieds de maïs avec pontes fraîches, 4% de ponte "tête noire", 1% de ponte éclore soit , un total de 6% de pontes par pieds ;
- ✓ à Cottenchy (80), 2% de pieds de maïs avec pontes fraîches.

Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclore	Ponte parasitée par trichogrammes

Analyse de risque :

Le nombre de captures de pyrale est en baisse cette semaine. Le pic de vol semble avoir été atteint il y a deux semaines.

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade "ponte fraîche", pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Rappelons que l'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale**, dans le BSV Grandes cultures N° 18.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves :** H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropsience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temovéo, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance
MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

